**Pour la biodiversité, chaque projet compte !**

**Appel à Projets Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté**

**La Caisse d’Epargne Bourgogne Franche-Comté lance un appel à projets, du 14 avril au 27 juin 2025, pour soutenir les initiatives locales en faveur de la préservation et de la restauration de la biodiversité. Parce que la planète fait face à des défis sans précédent, chaque projet compte pour protéger la richesse naturelle qui nous entoure.**

**La biodiversité, un enjeu central pour notre région**

La biodiversité est essentielle à notre écosystème : elle régule notre climat, purifie notre air et notre eau, et contribue à notre sécurité alimentaire. Pourtant, elle est menacée par le changement climatique, l’urbanisation et les activités humaines. En **Bourgogne Franche-Comté**, des espèces locales et des habitats précieux sont en danger. **La Caisse d’Epargne Bourgogne Franche-Comté s’engage à soutenir les initiatives** qui protègent ces ressources vitales : protection des espaces naturels, préservation des espèces locales, sensibilisation des citoyens ou encore développement de solutions durables pour restaurer nos écosystèmes.

**Un appel à projets ouvert aux acteurs locaux**

**Les associations, fondations et autres structures d’intérêt général** de la région **Bourgogne Franche-Comté** sont invitées à soumettre leur dossier **jusqu’au 27 juin 2025**. La sélection des projets aura lieu du 30 juin au 30 septembre 2025. Les projets retenus bénéficieront d’un soutien financier.

**Comment participer ?**

**Pour découvrir les critères d’éligibilité, le calendrier et les modalités de candidature, rendez-vous sur notre site : Lien pour déposer un dossier :**

<https://projets.cebfc.caisse-epargne.fr/>

**Vidéo de présentation** : [**https://youtu.be/PgjM\_H\_cs24**](https://youtu.be/PgjM_H_cs24)

**Ensemble, soyons #PlusProchePlusUtile pour la biodiversité !**

Nous invitons tous les acteurs engagés en faveur de la biodiversité à faire rayonner cet appel à projets. En relayant cette initiative, vous contribuez à un avenir plus durable et plus respectueux de notre environnement. **Ensemble, faisons de la biodiversité un sujet d’avenir pour notre région.**

**Thématiques de l’appel à projet**

**1.Protection et restauration des habitats naturels**

* **Restaurer les écosystèmes dégradés** : Réhabiliter les habitats perdus ou endommagés, en favorisant la régénération naturelle et en plantant des espèces indigènes (Création d’une mare, plantation d’une haie, restauration des tourbières, reprofiler le lit d’une rivière, restaurer les zones humides locales par des actions de nettoyage, de surveillance et de replantation d’espèces natives, …).
* **Création de corridors écologiques :** Travailler à l'établissement de corridors naturels pour permettre aux espèces de se déplacer entre les habitats et réduire l'isolement génétique.

**2.Lutter contre la pollution**

* **Réduire la pollution plastique** : Interdire ou limiter l’usage des plastiques à usage unique, favoriser les alternatives écologiques et organiser le recyclage à grande échelle (Nettoyage de parcs/rivières, gestion/réduction des déchets, réduction des emballages, favoriser l’agriculture biologique en réduisant l’usage de pesticides et d’engrais chimiques, …).

**3.Adapter l’agriculture aux défis environnementaux**

* **Pratiquer l’agriculture durable** : Encourager l’agriculture de conservation, la rotation des cultures et l’utilisation de techniques respectueuses des sols pour éviter l'épuisement des terres.
* **Promouvoir la permaculture et l'agroécologie** : Ces pratiques permettent de maintenir la biodiversité tout en nourrissant les populations, en réduisant l’empreinte carbone et en améliorant la résilience des écosystèmes.

**4. Réduire l’impact du changement climatique sur la biodiversité**

* **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** : Mettre en œuvre des politiques de décarbonation pour limiter le réchauffement climatique, notamment en développant les énergies renouvelables (solaire, éolien, …).
* **Adopter des solutions d’adaptation** : Planter des espèces adaptées aux futurs climats, restaurer les écosystèmes résilients et créer des corridors écologiques pour permettre aux espèces de se déplacer face au changement climatique.

**5.Protection de la faune et de la flore**

* **Suivi de la faune et de la flore :** Mettre en place des programmes de suivi et de recherche sur des espèces menacées, en impliquant des bénévoles dans la collecte de données sur la biodiversité.
* **Programmes de conservation des espèces :** Mettre en place des initiatives pour protéger les espèces menacées, comme des programmes de reproduction en captivité ou de réintroduction dans leur habitat naturel.
* **Création de refuges pour la faune :** Construction des abris pour les espèces locales, comme des nichoirs pour les oiseaux ou des hôtels à insectes, dans les jardins publics et privés. Créer des espaces fleuris avec des plantes attractives pour les abeilles et autres pollinisateurs, et organiser des campagnes de sensibilisation sur leur importance.

**6.Encourager la recherche et l’innovation en biotechnologie**

* **Investir dans la recherche scientifique** : Mieux comprendre les écosystèmes, leurs fonctions et les besoins des espèces permet d’identifier les meilleures stratégies de conservation (Impliquer les citoyens dans des projets de recherche sur la biodiversité, comme le suivi des oiseaux, des insectes ou des plantes locales).
* **Développer des biotechnologies pour la conservation** : Par exemple, des techniques comme le séquençage de l'ADN pour identifier des espèces en danger, ou encore la bioremédiation pour nettoyer les sites pollués.
* **Suivi et recherche scientifique :** Lancer des programmes de suivi de la faune et de la flore locales, ainsi que des études sur l'impact des activités humaines sur les écosystèmes.

**7.Sensibiliser et impliquer la société civile**

* **Éduquer à la biodiversité** : Intégrer l’éducation à la nature dans les programmes scolaires et mener des campagnes de sensibilisation sur les enjeux environnementaux (Sensibilisation auprès des publics jeunes, organisation d’ateliers et d’activités éducatives pour sensibiliser les enfants et les adultes à la biodiversité, à son importance et aux menaces qui pèsent sur elle).
* **Encourager des modes de vie durables** : Promouvoir la consommation responsable, réduire le gaspillage alimentaire, et encourager les individus à adopter des pratiques éco-responsables (réduction des déchets, consommation de produits locaux et de saison, etc.).
* **Engagement communautaire**: Impliquer les communautés locales dans des projets de conservation, en leur donnant un rôle actif dans la protection de leur environnement.